



DÉCLARATION LIMINAIRE
de la FORMATION SPÉCIALISÉE des SERVICES JUDICIAIRES
du 17 juin 2025

Monsieur le Directeur,

Force est de constater que, pour les agents des services judiciaires, la crispation est grande et la grogne s'intensifie.

Dans un contexte où est évoqué un guide sur la **maîtrise des temps d'audiences**, que dire des audiences qui se terminent encore à 4 heures du matin comme ce fût le cas le 23 mai au sein de l'une de nos juridictions du Grand Ouest ? Et comme un malheur n'arrive jamais seul, ce débordement s'est réitéré trois jours plus tard... Que dire des audiences prévues sur une demi-journée et qui se prolongent trop régulièrement sur des journées entières jusqu'à durer parfois plus de 10 heures ? Ces conditions de travail sont maltraitantes tant pour les personnels que pour les justiciables !

Dans un contexte de **déploiement massif du numérique** et d'adaptation aux nouvelles technologies, que dire pour nos collègues de CRPC ayant « bénéficié » d'une phase de test en totale dématérialisation avec la gestion de trois écrans : Cassiopée, BPN et NPP avec des applications qui se ferment, des problèmes d'affichages ? La transition numérique sans moyens, quel progrès !

Dans un contexte d'**incivilités** grandissantes, que dire des insultes et des atteintes aux agents qui se multiplient, comme le 30 mai au Palais de Justice de Nîmes ? Ces atteintes commandent une réponse forte !

Dans un contexte où nos collègues d'**Outre-Mer**, traversent si souvent des épisodes d'une extrême difficulté : catastrophes, pénuries, émeutes, crises sanitaires, incurie... que répondre à leur ras-le-bol ? Les ultra-marins sont à bout, et le salut de la Justice d'Outre-Mer ne tient que grâce à leur détermination et leur résilience !

Dans un contexte où l'organisation du travail en juridiction est bouleversée par la **transformation des équipes juridictionnelles**, que dire de l'inertie de l'administration ? Einstein disait que « *La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent* ». À la veille de la titularisation d'une nouvelle promotion de cadres greffiers, la circulaire de présentation du corps n'est toujours pas modifiée malgré nos alertes et les difficultés que nous vous avons signalées... nous n'avons donc aucune raison de penser que ces difficultés rencontrées depuis le début d'année ne vont pas se renouveler !

Monsieur le directeur, la crispation est grande et la grogne s'intensifie ; les agents ne se satisferont plus de la politique des « petits **pas** ».

Loin de là, ils constatent et déplorent les réponses qui leur ont été apportées jusque-là :

« **Pas** » assez

« **Pas** » maintenant

« **Pas** » satisfaisant

Il est temps pour la direction des services judiciaires d'avoir un rôle moteur et poser des actes forts en faveur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail.

**L'UNSa SJ attend du respect, du soutien et de la considération
à l'égard de tous les agents !**

Les représentants UNSa SJ
à la Formation Spécialisée des Services Judiciaires